



Le Diocèse de Créteil recrute son nouvel Econome Diocésain

Titre	Econome diocésain
Rend compte à	L'évêque, régulièrement, son Conseil diocésain pour les affaires économiques (CDAE), ainsi que le Conseil d'administration de l'Association diocésaine (CA).
Collaborateurs	Il y a environ 15 collaborateurs salariés directement rattachés à l'Econome.
Mission	<p>Doté d'une compétence canonique propre, l'économe diocésain a pour mission d'administrer les biens et les ressources de l'Eglise diocésaine sous l'autorité de l'Evêque, et de veiller à la cohérence entre choix pastoraux et moyens économiques.</p> <p>Pour faciliter cette cohérence, il collabore avec les deux vicaires généraux</p> <p>Il dirige et organise le travail de l'économat qui s'acquitte des tâches exécutives.</p> <p>L'économe diocésain et ses collaborateurs doivent toujours être en mesure d'assumer cinq grandes fonctions :</p> <ul style="list-style-type: none">- Développement des ressources ;- Gestion prospective des finances, administration, comptabilité, placements, fiscalité ;- Gestion des ressources humaines ;- Gestion courante et prospective de l'immobilier ;- Gestion de la dimension juridique, transverse de tout ce qui précède. <p>Pour ce faire, le Conseil d'administration de l'Association diocésaine lui aura donné, dès sa prise de fonction, les pouvoirs nécessaires.</p> <p>L'économe diocésain met ses compétences et son action au service des finalités pastorales du diocèse, avec un accent particulier sur la poursuite de la mise en œuvre des diverses décisions prises lors du dernier synode diocésain du Diocèse, comme le développement de la solidarité entre paroisses, entre Paroisses et Curie.</p> <p>Il a le souci de la lisibilité et de la crédibilité de l'Eglise locale à travers la gestion de ses affaires temporelles, ainsi que de la pérennité financière du diocèse.</p> <p>A ce niveau il faut mentionner le poids très lourd de la gestion de l'immobilier dans un Diocèse qui est majoritairement propriétaire de son immobilier avec des orientations à renforcer dans un contexte de coûts de fonctionnement et d'entretien toujours croissants et aussi d'utilisation de certains locaux ;</p> <p>Il intègre sa mission dans l'environnement juridique du droit public, du droit de l'Eglise et des droits particuliers.</p> <p>Il a le souci de prévoir les moyens de rendre compte aux chrétiens du diocèse de la gestion des affaires économiques, et de penser l'information et la formation dans ces domaines. Le fonctionnement économique repose très largement sur l'appel financier aux chrétiens du Diocèse ; cela suppose une communication particulière sur ces aspects et l'animation d'un réseau de correspondants locaux en charge de cette mission ;</p>



Il est en contact fréquent avec les curés, les équipes pastorales, les comptables et trésoriers de paroisse, les conseils paroissiaux pour les affaires économiques, auxquels il apporte conseil, expertise et formation.

Cette dimension est particulièrement importante dans le Diocèse de Créteil. Ce diocèse est très peuplé ((1,4 Million d'habitants), avec une très forte densité (sa surface est de 245 Km²) et en même temps des situations locales très variées sur le plan économique, sur le plan religieux et les origines géographiques des populations. Les 82 paroisses restent proches du siège du Diocèse et beaucoup de prêtres, diacres et laïcs en responsabilité ont besoin d'appui. La capacité à être proche du terrain, à communiquer avec un grand nombre d'équipes en s'appuyant sur des instances (comme les conseils économiques de paroisse) et groupes de travail spécialisés (Commission Comptable, Commission Immobilière...) est fondamentale

Il met en place des procédures, garantes des bonnes pratiques du diocèse. Il les diffuse et s'assure de leur efficience.

Il porte le souci de la vie matérielle des prêtres. Il porte aussi le besoin des prêtres (ou communautés religieuses étrangères qui n'ont pas leur maison mère dans le Diocèse d'être appuyés pour toutes les questions administratives, touchant à leur statut civil, ou aux problèmes administratifs de leur paroisse.

Il est responsable de la qualité de la gestion des hommes et des femmes travaillant au service du diocèse (laïcs salariés et bénévoles). Il lui incombe de mettre en place avec le département « accompagnement et formation des personnes en mission » la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (embauches, évolutions, fins de mission, formation continue). Le diocèse a la chance d'avoir encore un grand nombre de bénévoles impliqués dans le fonctionnement du Diocèse et particulièrement dans son fonctionnement économique. Ces bénévoles doivent être discernés, appelés, formés et appuyés tant par des réseaux entretenus par l'Économiste que par des relations directes.

Il assume les responsabilités d'employeur, de par la délégation qui lui est donnée par le Conseil d'administration de l'Association diocésaine.

Il applique les orientations données par la Conférence des Evêques.

Il participe à la réflexion provinciale et nationale des économistes et aux travaux conduits en commun (réunions de province, session nationale, groupes de travail, ...).

Il vit sa responsabilité en lien étroit avec son implication dans la vie de l'Église locale.

Lieu de travail

L'évêché à Créteil. Néanmoins, l'économiste diocésain est fréquemment en déplacement « sur le terrain ».

Contact : cabinet CREDEY, Gaëlle de Terves, 06.86.54.26.49.